

Coopsco
Sainte-Foy

Rapport annuel

ICI, ENSEMBLE

• COOPSCO

2020
2021

Table des matières

2

Mot de la présidente du
conseil d'administration

4

Mot de la directrice
générale

6

Évolution
financière

7

Bilan coopératif
et social

10

Développement
durable

12

Présentation
des membres

- du conseil d'administration
- des comités
- de l'équipe Coopsco Sainte-Foy

16

Rapport
financier



coopsco

Mot de la **présidente** du conseil d'administration

2

Chers membres, chères membres,

L'année 2020-2021 a été une année particulière due à la pandémie pour nous tous et toutes, pour vous les membres, pour le conseil d'administration, l'équipe de gestion ainsi que la direction générale et moi-même. Nous avons passé une année entière à distance. Malgré tout, nous avons fait face à la situation ensemble.

En vous écrivant ces quelques lignes, j'ai fait un retour dans le temps. Je me suis souvenue de la dernière assemblée générale de Coopsco Ste-Foy. J'étais assise derrière mon écran à vous lire mon rapport sans savoir si c'étaient mes derniers

mots en tant que présidente de Coopsco Sainte-Foy. Je vous ai annoncé que mon mandat se terminait et que je sollicitais un deuxième mandat. Vous m'avez permis de vivre une autre belle année enrichissante et remplie de belles expériences.

Mes trois dernières années sur le conseil d'administration m'ont permis d'en apprendre plus sur le milieu coopératif. Je suis très fier de représenter les membres et de défendre leurs intérêts au sein de notre conseil d'administration. Le mot coopération fait beaucoup plus de sens pour moi maintenant, il ne signifie pas seulement de prendre part à une action commune. Il signifie de faire tout notre possible pour redonner

à notre communauté, redonner à nos membres, redonner à nous les étudiants.

La dernière année a été marquée par beaucoup d'adaptation et de développement du conseil d'administration et des comités qui en découlent. Chaque comité a eu la chance de développer un projet et je suis très fière des efforts mis par les administrateurs. En voici un bref résumé :

Comité du 50ème

Nous avons mis sur pieds l'élaboration d'un comité afin de préparer les 50 ans de la coop. À venir un nouveau logo et quelques surprises.

Comité exécutif

Révision des statuts et règlements de la coopérative.

Comité Finances

Suivi des états financiers, l'élaboration d'un budget ainsi que l'instauration de contrôles internes.

Comité d'éducation coopérative

Mises en place de stratégies de communication aux membres via nos réseaux sociaux, mises en place de stratégies pour le recrutement.

Comité d'évaluation

Évaluation de la direction générale ainsi que du conseil d'administration dans une situation hors du commun.

Finalement, je désire remercier tout le conseil d'administration, l'équipe de gestionnaires, les employés et bien sûr vous les membres, de m'avoir accompagné durant ma deuxième année en tant que présidente puisque sans vous rien de tout cela n'aurait été possible. C'est avec enthousiasme et excitation que je vous annonce que je serai avec vous une année supplémentaire afin de réaliser la fin de mon deuxième mandat.

Sabrina Harvey,
Présidente



Mot de la directrice générale

4

2020-2021 sera une année dont nous nous souviendrons longtemps. Marquée par l'absence des étudiantes et des étudiants sur le campus et par la fermeture de plusieurs de nos points de ventes, cette année plus que particulière, aura laissé sa marque, bien sûr, mais nous aura rendus plus fort. Plus fort en résilience, plus fort en créativité mais aussi plus fort en tant qu'équipe. Une équipe qui aura su s'adapter et effectuer plusieurs replis afin d'offrir un service optimum pour nos membres.

La poursuite de nos orientations stratégiques a été plus que jamais au cœur des préoccupations de la direction et du conseil d'administration. En effet, les 4 priorités stratégiques auront permis de garder le focus tout au long de cette sinieuse route qu'aura été 2020-2021.



2020-2021 en quelques mots

Après avoir dû adapter temporairement son site web à la rentrée du mois d'août 2020, c'est finalement en janvier 2021, que Coopsco Sainte-Foy, grâce au travail acharné des employées, employés et partenaires du réseau, a pu migrer vers un tout nouveau site web. Celui-ci étant interconnecté avec son système de gestion, est inévitablement mieux adapté, permettant ainsi de répondre adéquatement aux besoins des étudiantes et des étudiants du collège, mais également à ceux de la communauté professorale du Cégep de Sainte-Foy. Ce tout nouveau site web permettra à la coopérative de faire valoir son offre produit dans tous les secteurs qu'elle dessert, notamment dans celui de la librairie générale qui nécessitait une plus grande visibilité. La crise sanitaire de la dernière année aura précipité la restructuration des

ressources affectées à la Boutique, ce qui aura mené à une abolition de poste importante et à la révision des tâches et processus de travail de toute l'équipe. Nous ne pouvons passer sous silence les décisions difficiles qu'il a fallu prendre afin d'assurer une saine gestion de votre coopérative. D'ailleurs, dès le début de l'année, il a fallu procéder à une réduction considérable du nombre d'employée et employé, notamment dans le secteur alimentaire, secteur qui a été le plus affecté au cours de la dernière année. Au total, ce sont près d'une trentaine d'employées et employés dont nous avons dû nous priver de leur présence au cours de la dernière année, nécessitant ainsi la révision de tous nos procédés de travail et la mise sur pied de nouveaux mécanismes pour pouvoir continuer d'offrir un service optimal à notre clientèle.

5

Vos élus (es)

Le conseil d'administration, via ses comités, a été particulièrement actif au cours de la dernière année. Le comité de développement durable s'est doté d'un plan d'action qui s'arrime avec celui du collège, tandis que le comité d'éducation coopérative a collaboré à la mise sur pied du Plan de communication. Un comité a été mis sur pied afin de souligner les 50 ans de la coopérative, et plusieurs actions seront déployées à compter de la semaine de la coopération en octobre 2021. Le comité finance a contribué à l'élaboration des budgets 2021-2022 et a suivi de très près la situation financière tout au long de l'année pour en faire état

au conseil d'administration. Le comité exécutif a su épauler la direction durant cette année particulière et a amorcé en fin d'année, la révision des Statuts et Règlements de la coopérative. Le comité d'évaluation a poursuivi sa mission d'évaluer le conseil et la direction générale. Pour la prochaine année, ce dernier comité est chargé de revoir la politique salariale et les outils d'évaluation.

En terminant, je tiens à remercier tous les administrateurs et les administratrices, membres du conseil d'administration pour leur confiance à mon égard ainsi qu'envers celle de mon équipe. Merci

également aux employées, employés et gestionnaires pour leur dévouement et leur professionnalisme. Sans des gens passionnés comme vous, une période comme celle que nous venons de traverser aurait été autrement plus difficile.

Ici, ensemble, nous coopérons en grand!!

Louise Déraspe,
Directrice Générale

Orientations stratégiques Priorités 2018-2021

«Qui ont orienté chacune des décisions et qui ont permis à la coopérative de réaliser sa mission auprès de ses membres»

1

Développer une **approche proactive** en réponse aux besoins des membres

2

Garantir une **prédisposition positive** des parties prenantes envers Coopsco Sainte-Foy

3

Optimiser **la gouvernance** de Coopsco Sainte-Foy

4

Optimiser **la rentabilité** de Coopsco Sainte-Foy et de ses secteurs

États des résultats

Coopsco Sainte-Foy

6

7

Au 31 mai

	2021	2020	2019	2018
Ventes	2 314 273 \$	4 347 153 \$	5 075 536 \$	4 828 604 \$
Coût des marchandises vendues	1 607 937 \$	2 544 100 \$	3 030 117 \$	2 764 818 \$
Trop-perçu brut	706 336 \$	1 803 053 \$	2 045 419 \$	2 063 786 \$
Marge bénéficiaire brute	30,52 %	41,48 %	40,30 %	42,74 %
Frais d'exploitation	667 053 \$	1 629 473 \$	1 884 519 \$	1 890 914 \$
Frais d'exploitation/ventes	28,82 %	37,48 %	37,13 %	39,16 %
Trop-perçu avant ristournes, dons et commandites	39 283 \$	173 580 \$	160 900 \$	172 872 \$
Ristournes, dons et commandites	(54 124) \$	(145 811) \$	(140 377) \$	(159 925) \$
Trop-perçu/déficit avant impôts futurs	(14 841) \$	27 769 \$	20 523 \$	12 947 \$
Impôts futurs (ajustement)	-\$	84 423 \$	-\$	-\$
Trop-perçu/déficit de l'exercice	(14 841) \$ -0,64 %	27 769 \$ 0,64 %	(63 900) \$ -1,26 %	12 947 \$ 0,27 %

Par son action, son rayonnement et sa créativité, la coopérative du Cégep de Sainte-Foy (Coopsco Sainte-Foy), procure à ses membres des biens et des services adaptés à leurs besoins et à un coût optimum pour leur mieux-être économique et social en plus de promouvoir l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective.



Évolution financière

Amortissement **4%**

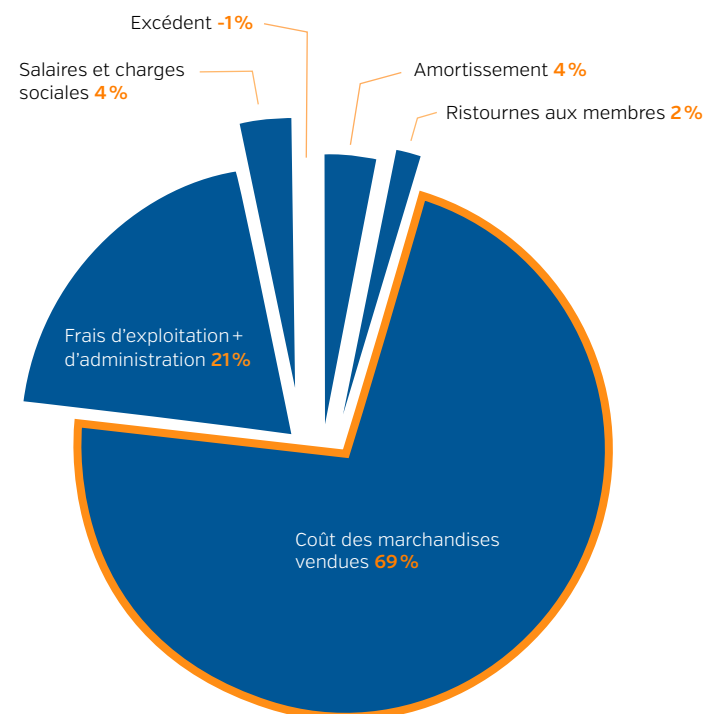
Ristournes aux membres **2%**

Coût des marchandises vendues **69%**

Frais d'exploitation + d'administration **21%**

Salaires et charges sociales **4%**

Excédent **-1%**



En 1971, Coopsco Sainte-Foy est issue de la volonté de la communauté collégiale de se doter d'une entreprise à son image et de proposer des services qui répondent concrètement aux besoins du milieu. La coopérative se donne alors comme mission la responsabilité d'assurer un développe-

ment économique, social, culturel et durable pour sa communauté. Notre mission et nos valeurs orientent nos actions auprès de notre communauté. Ainsi, nous sommes fiers de présenter à nos membres, notre bilan coopératif et social pour l'année 2020-2021.

Bilan coopératif et social

8

Être membre de la coopérative permet d'économiser intelligemment et de bénéficier de prix réduits à l'achat. À chaque décennie, plus d'un million de dollars est remis à nos membres en ristournes directement à l'achat.



Crédit photo : Naassom Azevedo, Pixabay

Coopsco Sainte-Foy contribue au développement des personnes et du milieu dans lequel elle évolue. Ainsi, chaque année :

Plus de 75 000 \$ sont versés en salaire à des étudiants et étudiantes du Cégep de Sainte-Foy;

Nous contribuons à contrer la pauvreté de notre communauté en remettant des repas aux étudiants et étudiantes dans le besoin;

Nous participons à la Campagne Centraide, en sollicitant notre clientèle à tous nos points de vente, ce qui a permis d'amasser des sommes supplémentaires et ainsi faire une différence dans cette campagne importante dans laquelle notre communauté est fortement engagée depuis bons nombres d'années.

Nous nous impliquons dans divers comités, événements et activités académiques du collège :

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE);

Comité pour un Campus cultivé;

Participation à l'élaboration d'un jardin communautaire;

Collaboration à divers projets de graphisme avec le Studio Jeune Coop.



9

Chaque année, notre Boutique fait la promotion de la *Lecture en cadeau*. Cette action, de récolter des livres achetés par notre clientèle et de les faire parvenir à la Fondation pour l'alphabétisation, nous rend fiers de contribuer à la culture et au développement des jeunes.

La coopérative a pu contribuer à la remise de bourse à des finissants et finissantes lors de la cérémonie de fin d'étude, édition virtuelle, via la Fondation du Cégep de Sainte-Foy.



Offrez un livre à un enfant pour Noël

Depuis 1999, cette initiative adressée aux enfants de 0 à 12 ans qui vivent en milieu défavorisé aux quatre coins du Québec vise à prévenir les difficultés de lecture et d'écriture susceptibles de mener au décrochage scolaire, puis à l'analphabétisme.



Développement durable

10

La coopérative contribue au développement durable de son milieu de différentes façons. Au cours des dernières années, nous avons posé plusieurs gestes qui permettront de diminuer notre empreinte écologique tel le retrait de la vente d'eau embouteillée, l'ajout d'une gamme de produits « zéro déchet » dans ses différents points de vente et la formation d'un comité de développement durable au sein de son conseil d'administration.



L'obtention de la certification «Aliment Québec au menu/Institution», qui atteste que le Cégep de Sainte-Foy et Coopsco Sainte-Foy valorisent les aliments québécois dans l'élaboration des menus en offrant des plats majoritairement composés d'ingrédients de provenance québécoise, est également une grande fierté pour l'équipe des services alimentaires de Coopsco Sainte-Foy.



11

MAI 2020

Obtention de la Certification LEAF Niveau 2

En mai 2020, l'équipe des services alimentaires de Coopsco Sainte-Foy s'est vue octroyée la certification LEAF de niveau 2. Cette deuxième certification reconnaît les efforts déployés en matière de développement durable par les acteurs de l'industrie de restauration et de services alimentaires. Pour obtenir une certification



LEAF, qui comporte 3 niveaux, un service alimentaire doit satisfaire 10 critères de durabilité environnementale, allant de la consommation énergétique à l'approvisionnement des aliments, en passant par la consommation d'eau, la gestion des matières résiduelles, les fournitures ou encore l'aménagement des lieux.

Plusieurs autres actions ont été posées au cours des dernières années dont:

Retrait de la distribution systématique des **pailles de plastique**;

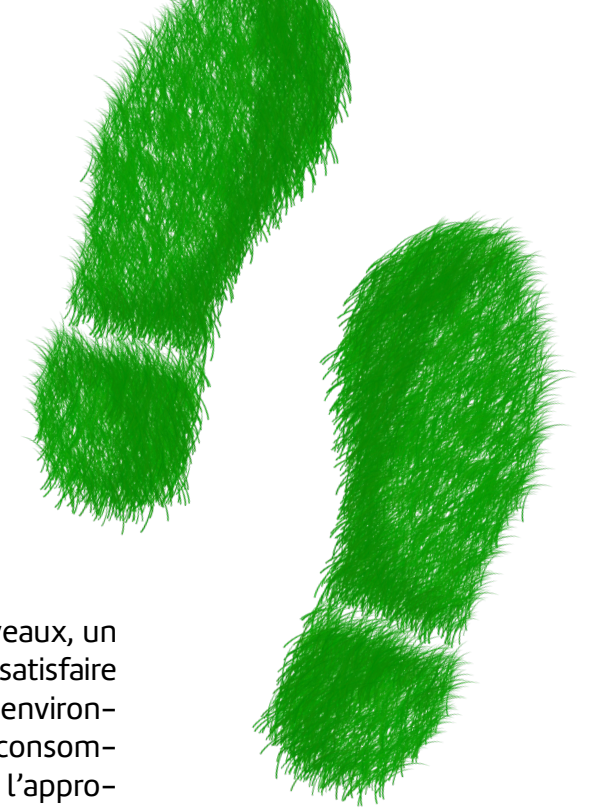
Collaboration avec l'association étudiante à l'instauration d'un espace dans la cafétéria pour de la **vaisselle durable** mise à la disposition des étudiants et étudiantes;

Participation active sur le comité **d'action et de concertation** du Collège (CACE);

Participation aux rencontres du comité de développement durable du Collège ainsi que du comité **Campus cultivé**;

Incitation, dans la Boutique, au **recyclage des crayons** et autres articles recyclables;

Poursuite des bonnes pratiques déjà en place (exemple: **compostage** dans les cuisines)



Conseil d'administration

12

Un conseil majoritairement étudiant oriente donc les axes de notre coopérative et veille au respect de notre mission et de nos valeurs coopératives. Les membres du conseil sont recrutés et élus lors de notre assemblée générale annuelle et les mandats de chacun et chacune sont d'une durée de deux ans. Les sièges sont à pourvoir en alternance.

Le conseil est formé de **10 membres** au total, réparti comme suit :

6 sièges réservés à des **étudiants et étudiantes**

3 sièges réservés à des **membres du personnel** et de la **direction** du Cégep

1 siège réservé à l'**externe**

Voici notre **C.A.** de

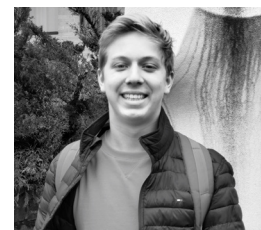
2020

Présidente du C.A.



Sabrina Harvey (étudiante)

Secrétaire trésorier



Jérémy Renaud (étudiant)

Vice-président éducatif



Édouard Langevin (étudiant)

Vice-présidente exécutive



Alex-Anne Maltais-Denis (membre du personnel)

Administrateur



Carol Arseneault (membre du personnel)

Administratrice



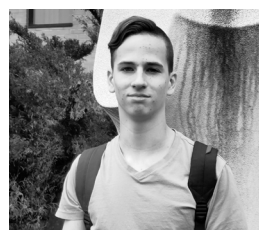
Sylvianne Yode (étudiante)

Administrateur



Dany Dubois (membre de la direction)

Administrateur



Marc-Antoine Perreault (étudiant)

Administratrice



Myriam Arseneault (administratrice externe)

Administrateur



Charles Doucet (étudiant)

2021

13

Membres des comités

Comité exécutif
Comité finances
Comité d'évaluation



Comité 50 ans
Comité développement durable

Comité d'évaluation



Comité 50 ans
Comité exécutif
Comité éducation coopérative
Comité développement durable
Comité d'évaluation

Comité 50 ans
Comité exécutif
Comité éducation coopérative



Comité exécutif
Comité finances

Comité éducation coopérative
Comité développement durable



Comité finances

Équipe Coopsco

14

15

EMPLOYÉ(ES)

Allard, Mariette
Bégin, Roxanne
Blouin, Lisette
Bouchard, Annie
Boutet, Marie-Josée
Carbonneau, Marc
Charpentier, Anna-Hélène
Rioux, Paméla
Daigle, France
Fiset, Claire
Gauthier, France
Gélinas, Audrey
Grenier, Sylvie

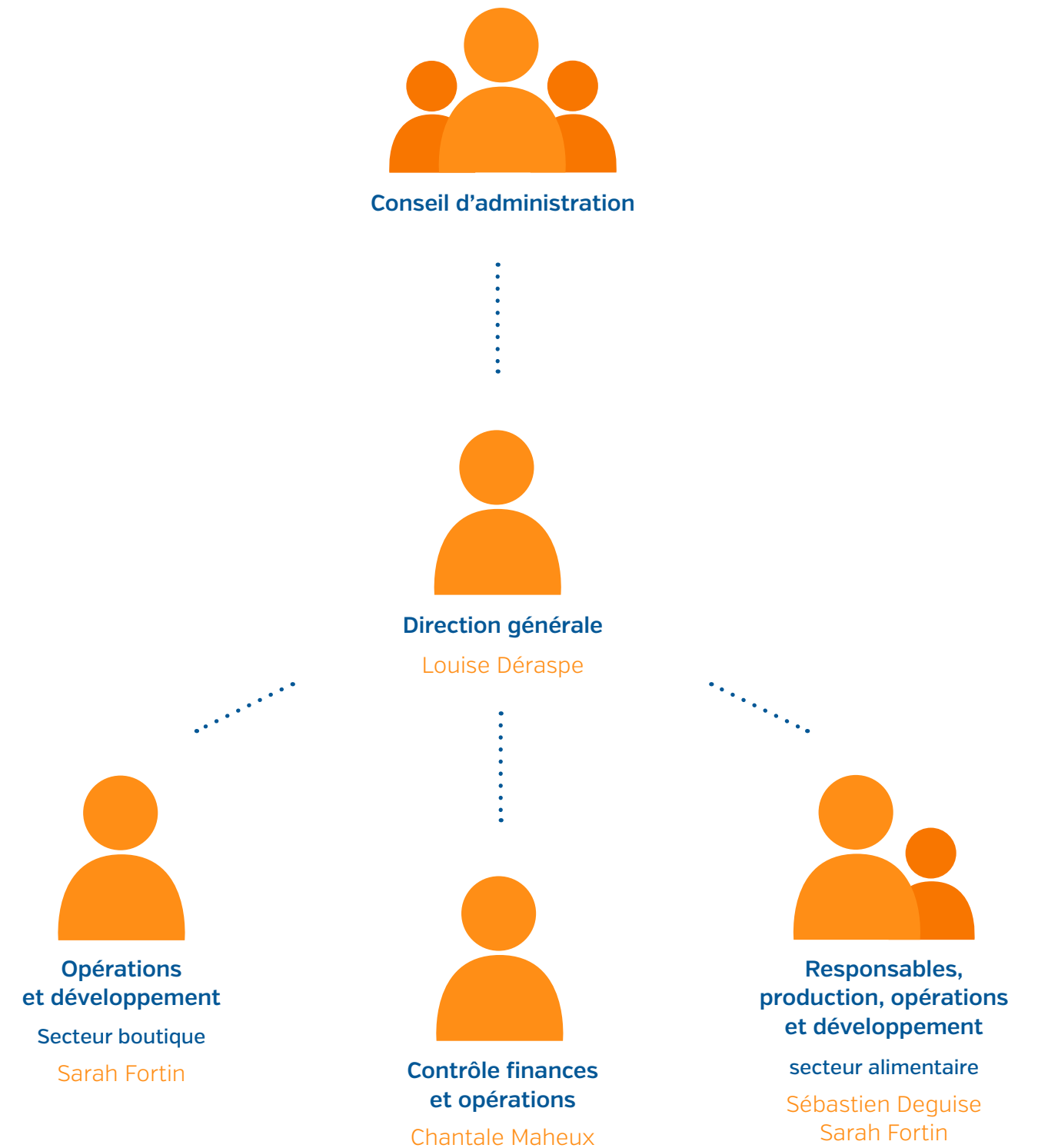
Harvey, Céline
Henri, Josianne
Jerkins, France
Labrecque, Jennifer
Macé, Nathalie
Mathieu, Steve
Paquet, Caroline
Paradis, Madeleine
Poliquin, Johanne
Roy, Roxanne
Tardif, Sonia
Thériault, Frédéric

Le capital humain de la coopérative est formé d'expertise et de dynamisme. Une belle expertise jumelée à l'embauche continue que nous effectuons au fil des années fait de l'équipe de la coopérative une équipe chevronnée et dévouée pour sa clientèle.



Crédit photo : StockSnap, Pixabay

Structure organisationnelle



Coopsco
Sainte-Foy

Rapport financier

États financiers
(non audité)

COOPSCO SAINTE-FOY

Exercice terminé le 31 mai 2021

ICI, ENSEMBLE
••coopsco

2020
2021

Credit photo : Free-Photos, Pixabay

 **LEMIEUX
NOLET**

COOPSCO SAINTE-FOY

États financiers
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	5
État de la réserve négative	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8
Annexe - Chiffre d'affaires brut, coût des marchandises vendues et frais directs	20
Annexe - Frais de vente, frais administratifs, frais de réseau, frais financiers et autres produits	21
Annexe - État des résultats - St. Lawrence	22

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de Coopsco Sainte-Foy

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Coopsco Sainte-Foy, qui comprennent le bilan au 31 mai 2021 et les états des résultats, de la réserve négative et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé adaptées aux particularités de l'entreprise coopérative conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé adaptées aux particularités de l'entreprise coopérative conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 21 septembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A130007

COOPSCO SAINTE-FOY

Bilan
(non audité)

31 mai 2021

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	98 161 \$	14 115 \$
Débiteurs	68 426	135 205
Subventions à recevoir	132 726	36 344
Stocks (note 3)	464 384	428 369
Frais payés d'avance	22 565	22 711
	<u>786 262</u>	<u>636 744</u>
Placements (note 4)	50 050	50 050
Immobilisations corporelles (note 5)	56 054	124 476
Actifs incorporels (note 6)	46 708	58 467
Impôts futurs (note 14)	40 000	40 000
	<u>979 074 \$</u>	<u>909 737 \$</u>



	2021	2020
Passif et avoir des membres et de la coopérative		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 7)	- \$	1 966 \$
Créditeurs (note 8)	137 519	330 500
Produits reportés	20 247	10 926
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	42 504	15 886
	200 270	359 278
Dette à long terme (note 9)	276 949	49 802
Aide gouvernementale reportée (note 10)	34 252	39 252
	511 471	448 332
Avoir des membres (note 11)	139 264	155 733
Avoir de la coopérative		
Surplus d'apport (note 11)	465 221	427 713
Réserve négative	(136 882)	(149 810)
Trop-perçu de l'exercice	-	27 769
	328 339	305 672
	979 074 \$	909 737 \$

Engagements (note 12)
Éventualités (note 13)

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

COOPSCO SAINTE-FOY

État des résultats
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
Chiffre d'affaires brut (annexe)	2 314 273 \$	4 347 153 \$
Coût des marchandises vendues (annexe)	1 607 937	2 544 100
Trop-perçu brut	706 336	1 803 053
Frais directs (annexe)	1 008 240	1 296 209
Frais de vente (annexe)	97 466	105 675
Frais administratifs (annexe)	329 286	294 014
Frais de réseau (annexe)	26 557	29 377
Frais financiers (annexe)	13 315	5 643
Autres produits (annexe)	(807 811)	(101 445)
	667 053	1 629 473
Trop-perçu avant ristournes, dons et commandites	39 283	173 580
Ristournes, dons et commandites	(54 124)	(145 811)
Trop-perçu (déficit) de l'exercice	(14 841) \$	27 769 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

État de la réserve négative
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
Réserve négative au début de l'exercice	(149 810) \$	(149 810) \$
Trop-perçu de l'exercice précédent	27 769	-
Déficit de l'exercice courant	(14 841)	-
Réserve négative à la fin de l'exercice	(136 882) \$	(149 810) \$

COOPSCO SAINTE-FOY

État des flux de trésorerie
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Trop-perçu (déficit) de l'exercice	(14 841) \$	27 769 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	71 848	76 673
Amortissement des actifs incorporels	11 760	13 000
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	(5 000)	(5 000)
	63 767	112 442
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	66 778	(71 322)
Subventions à recevoir	(96 381)	(36 344)
Stocks	(36 015)	(67 103)
Frais payés d'avance	146	(11 027)
Créditeurs	(192 980)	(30 044)
Produits reportés	9 321	(7 924)
	(185 364)	(111 322)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 427)	(25 542)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(980)
	(3 427)	(26 522)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	(1 966)	1 966
Emprunt à long terme	270 000	40 000
Remboursement de la dette à long terme	(16 235)	(30 563)
Émission de capital social	21 200	26 530
Remboursement de parts sociales	(162)	(660)
	272 837	37 273
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	84 046	(100 571)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	14 115	114 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	98 161 \$	14 115 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

1. Statut et nature des activités

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, exploite un commerce de vente de livres et de matériel scolaire et offre des services alimentaires comprenant une cafétéria, un service de traiteur, des distributrices, un bistro et un café étudiant. Elle porte la bannière de Coopsco.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé adaptées aux particularités de l'entreprise coopérative conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

2.2 Particularités de l'entreprise coopérative

2.2.1 Impôts sur le revenu

Le trop-perçu de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant l'impôt sur le revenu. Le trop-perçu de l'exercice et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve au cours de l'exercice suivant, alors qu'un déficit est inscrit à la réserve au cours de l'exercice courant.

L'entité comptabilise les impôts futurs à l'état de la réserve au même moment que les impôts exigibles y sont constatés, soit au cours du prochain exercice si le résultat net se solde par un excédent, soit au cours de l'exercice courant si le résultat net se solde par un déficit.

2.2.2 Avoir des membres

Les parts sont présentées à l'avoir des membres.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que sur la recouvrabilité de l'actif d'impôts futurs.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

2.6 Instruments financiers

2.6.1 Évaluation

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

2.6.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les périodes et taux indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Périodes et taux
Améliorations locatives	linéaire et dégressif	10 ans et 20 %
Mobilier de bureau et équipement	linéaire et dégressif	5 ans, 10 ans et 20 %
Matériel roulant	dégressif	25 %
Équipement informatique	linéaire	5 ans

2.8 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes indiquées ci-dessous :

Éléments d'actif	Périodes
Logiciels	5 ans et 10 ans

2.9 Constatation des produits

Les produits d'exploitation provenant des ventes de biens et des services alimentaires sont comptabilisés, déduction faite d'une estimation des retours et rabais prévus, lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2.10 Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées comme revenu de subventions à titre d'autres produits.

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'entité se conformera aux conditions rattachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2.12 Impôts

L'entité utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôts futurs est porté aux résultats. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

3. Stocks

	2021	2020
Livres	265 649 \$	250 036 \$
Matériel informatique	25 205	15 822
Papeterie et accessoires	150 227	110 677
Services alimentaires	23 303	51 834
	464 384 \$	428 369 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

4. Placements

	2021	2020
Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire		
Au coût		
5 parts sociales	50 \$	50 \$
5 000 parts privilégiées de catégorie A, sans intérêts, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Fédération à leur valeur nominale de 10 \$ chacune	50 000	50 000
	50 050 \$	50 050 \$

5. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	536 910 \$	519 715 \$	17 195 \$	36 442 \$
Matériel de bureau et équipement	324 298	305 464	18 834	57 680
Matériel roulant	23 206	17 652	5 554	7 149
Équipement informatique	61 713	47 242	14 471	23 205
	946 127 \$	890 073 \$	56 054 \$	124 476 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

6. Actifs incorporels

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Actifs incorporels				
Logiciels	109 020 \$	62 312 \$	46 708 \$	58 467 \$

7. Emprunts bancaires

L'entité dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %. Cet emprunt est garanti par l'universalité des biens.

De plus, l'entité dispose d'un second emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 7,70 %.

8. Crédoiteurs

	2021	2020
Fournisseurs	71 251 \$	238 529 \$
Salaires et vacances	56 948	83 933
Sommes à remettre à l'État	9 320	6 146
Dépôts de clients	-	1 892
	137 519 \$	330 500 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

9. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	- \$	9 884 \$
Emprunt, 2,67 %, remboursable jusqu'en mai 2023, par versements mensuels de 417 \$ en capital plus les intérêts et par versements annuels correspondants à 2 % des fonds autogénérés ⁽¹⁾	9 453	15 804
Emprunt en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022, 5 % par la suite, remboursable au plus tard le 31 décembre 2025 par un versement unique d'ici cette date, ou mensuellement en capital et intérêts sur 36 mois à compter de janvier 2023, garanti par le gouvernement du Canada. Dans l'éventualité où cet emprunt était remboursé au plus tard le 31 décembre 2022 et que le gouvernement du Canada statuait que l'entité était admissible, une aide financière de 25 % (20 000 \$) pourrait être accordée à l'entité en réduction du prêt	60 000	40 000
Emprunt, taux préférentiel majoré de 1,50 %, remboursable par versements mensuels en intérêts seulement jusqu'en août 2021. Les modalités de remboursement à partir de septembre 2021 n'ont toujours pas été définies. Le prêt est grevé d'une hypothèque mobilière au montant de 250 000 \$ portant sur l'universalité des biens présents et futurs servant à l'exploitation de l'entité.	250 000	-
	319 453	65 688
Dette à long terme échéant à moins d'un an	42 504	15 886
	276 949 \$	49 802 \$

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 2022 - 42 504 \$; 2023 - 114 449 \$; 2024 - 50 000 \$; 2025 - 50 000 \$ et 2026 - 50 000 \$.

⁽¹⁾ Selon les conditions décrites au contrat d'emprunt, l'entité est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certains ratios financiers. Elle doit maintenir un ratio de fonds de roulement minimal de 1,25 et un ratio de dette à long terme sur avoir net ajusté maximal de 2,50. Au 31 mai 2021, ces clauses étaient respectées.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

10. Aide gouvernementale reportée

	2021	2020
Solde au début	39 252 \$	44 252 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(5 000)	(5 000)
Solde à la fin	34 252 \$	39 252 \$

11. Avoir des membres

Nombre illimité de parts sociales, d'une valeur nominale de 10 \$ depuis le 1^{er} janvier 2016, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Un membre ne détient qu'un seul vote, peu importe le nombre de parts sociales détenues.

Parts de qualification

Chaque membre doit détenir une part sociale

	2021	2020
Souscrites et payées		
21 231 parts sociales (2020 - 23 040)	139 264 \$	155 733 \$

Émission

Au cours de l'exercice, l'entité a émis 2 120 (2020 - 2 653) parts sociales en contrepartie d'un montant de 21 200 \$ (2020 - 26 530 \$) en espèces.

Transfert au surplus d'apport

Conformément aux règlements de l'entité, les membres ayant quitté l'établissement d'enseignement depuis une durée déterminée sont réputés avoir fait don de la valeur de leur capital social à l'entité. Au cours de l'exercice, 3 912 parts sociales (2020 - 1 817) ont été transférées au surplus d'apport pour un montant de 37 507 \$ (2020 - 15 451 \$).

Remboursement

Au cours de l'exercice, l'entité a remboursé 17 (2020 - 66) parts sociales en contrepartie d'un montant de 162 \$ (2020 - 660 \$) en espèces.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

12. Engagements

Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire

L'entité est membre de la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (Fédération). En vertu d'un règlement sur la contribution obligatoire au capital, l'entité est tenue de souscrire à des parts privilégiées de la Fédération pour une somme déterminée au prorata de son actif. La contribution au capital est de 0,50 % de l'actif jusqu'à ce que les parts privilégiées de la Fédération détenues par l'entité atteignent 5 % du total de son actif. Le montant de la contribution au capital d'une année ne peut être inférieur à 500 \$ ni excéder 5 000 \$. Le montant total de la contribution au capital ne peut toutefois excéder 50 000 \$ pour l'ensemble des années de contribution. Le maximum étant atteint, aucune participation n'est à verser pour l'exercice.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération du 16 juin 2021, il a été résolu, exceptionnellement, de cotiser pour la période d'adhésion couverte par le paiement annuel de la quote-part comprise entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022 sur le chiffre d'affaires cotisable au 31 mai 2020 plutôt que 2021.

Le chiffre d'affaires cotisable de l'exercice 2020 devant servir au calcul des quotes-parts de l'exercice 2021 est de 4 179 009 \$. Le chiffre d'affaires cotisable représente les ventes brutes de l'exercice moins les ristournes qui totalisent 136 537 \$.

L'entité doit verser à la Fédération une quote-part pour les services courants correspondants à 0,50 % de son chiffre d'affaires cotisable. Cette quote-part ne peut être inférieure à 1 000 \$ ni excéder 23 000 \$. La cotisation du prochain exercice est de 20 895 \$.

L'entité doit verser à la Fédération une quote-part pour les services commerciaux correspondants à 0,10 % de son chiffre d'affaires cotisable. Cette quote-part ne peut excéder 15 000 \$. La cotisation du prochain exercice est de 4 179 \$.

L'entité doit verser à la Fédération une cotisation annuelle pour les services courants équivalents à 2 \$ pour chaque nouveau membre. Au cours de l'exercice, 2 120 membres (2020 - 2 653) ont adhéré à l'entité, représentant ainsi une cotisation de 4 240 \$ (2020 - 5 306 \$).

L'entité doit également verser à la Fédération une cotisation annuelle, appelée « Dollars d'intercoopération - Services TI », pour les services des technologies de l'information, équivalant à 6 \$ par nouveau membre. Cette cotisation ne peut excéder 30 000 \$. Au cours de l'exercice, 2 120 membres (2020 - 2 653) ont adhéré à l'entité, représentant une cotisation de 12 720 \$ (2020 - 15 918 \$).

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

12. Engagements (suite)

Cégep de Sainte-Foy

En vertu d'un protocole d'entente échéant le 31 mai 2022, l'entité s'est engagée à verser à titre de loyer pour la librairie, une redevance de 1,25 % des ventes nettes excluant les ventes des services alimentaires et les ventes provenant des soumissions au Cégep. Au cours de l'exercice, un montant de 26 120 \$ (2020 - 33 100 \$) a été versé. Ce protocole d'entente comporte une clause de renouvellement sur une base annuelle à son échéance, pour un maximum de 5 ans.

En juin 2014, l'entité a signé un protocole d'entente, reconduit tacitement jusqu'au 31 mai 2022, pour les espaces locatifs des services alimentaires. Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice totalisent 180 000 \$.

13. Éventualités

Suite à des mesures d'urgence décrétées par le gouvernement provincial en mars 2020, reliées à la propagation d'un virus menaçant la santé publique, l'entité a dû cesser certaines de ses activités. À la suite de la fermeture des établissements dans lesquels la coopérative réalise sa mission, les services alimentaires ont été suspendus tandis que la librairie est demeurée ouverte par l'entremise de son site web. Jumelé au ralentissement économique général, aux dépenses inhabituelles à encourir et aux impacts de ces mesures sur les clients et fournisseurs de l'entité, ceci pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur sa situation financière, et ce, pour une période et dans une mesure indéterminées au moment de la publication des présents états financiers. Les états financiers n'ont pas subi de modifications pour tenir compte de cette situation.

De plus, le 28 mai 2021, l'entité a contracté un prêt d'un montant de 141 000 \$ dont l'encaissement aura lieu après la fin d'exercice, portant intérêt au taux de 4 %, remboursable à compter du 395e jour suivant le déboursé, par versements mensuels de 1 927 \$ en capital plus les intérêts. Le prêt est grevé d'une hypothèque mobilière au montant de 250 000 \$ portant sur l'universalité des biens présents et futurs servant à l'exploitation de l'entité.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

14. Actifs d'impôts futurs

L'entité dispose de pertes fiscales dont les dates d'expiration des périodes pendant lesquelles elle pourra s'en prévaloir :

	Fédéral	Provincial
2031	14 402 \$	23 613 \$
2032	214 463	213 615
2033	50 135	49 536
2035	107 812	107 511
2036	174 194	173 982
2039	22 603	26 741
	583 609 \$	594 998 \$

Les actifs d'impôts futurs relatifs à ces pertes ont été évalués à 40 000 \$.

15. Opérations avec les membres

Au cours de l'exercice, l'entité a réalisé 95 % (2020 - 94 %) de son chiffre d'affaires avec les membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

16. Exposition aux risques financiers

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

16. Exposition aux risques financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur.

17. Ventes de livres

Aux fins de l'application du Règlement sur l'agrément des librairies, les ventes de livres se répartissent comme suit :

	2021	2020
Ventes aux institutions	24 460 \$	22 852 \$
Ventes aux particuliers	1 652 779	1 807 544
	1 677 239 \$	1 830 396 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Annexe - Chiffre d'affaires brut, coût des marchandises vendues et frais directs
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
Chiffre d'affaires brut		
Librairie, fournitures et informatique	2 143 649 \$	2 723 527 \$
Services alimentaires	170 624	1 623 626
	2 314 273 \$	4 347 153 \$
Coût des marchandises vendues		
Stocks au début de l'exercice	428 369 \$	361 266 \$
Achats	1 613 521	2 581 217
	2 041 890	2 942 483
Stocks à la fin de l'exercice	464 384	428 369
	1 577 506	2 514 114
Frais de transport	30 431	29 986
	1 607 937 \$	2 544 100 \$
Frais directs		
Salaires et charges sociales	649 245 \$	944 511 \$
Assurances	10 809	10 408
Entretien et réparations	38 142	9 070
Formation	4 416	7 592
Loyer	177 670	190 517
Sécurité	2 125	4 701
Taxes et permis	37 885	35 135
Télécommunications	4 340	4 602
Amortissement des immobilisations corporelles	71 848	76 673
Amortissement des actifs incorporels	11 760	13 000
	1 008 240 \$	1 296 209 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Annexe - Frais de vente, frais administratifs, frais de réseau, frais financiers et autres produits
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
Frais de vente		
Publicité	7 049 \$	5 119 \$
Cartes de crédit	56 275	49 611
Frais de magasin	26 739	41 793
Voyage et représentation	2 440	9 152
Créances douteuses	4 963	-
	97 466 \$	105 675 \$
Frais administratifs		
Salaires et charges sociales	277 976 \$	258 727 \$
Entretien et réparations	29 171	17 252
Fournitures de bureau	6 072	8 050
Honoraires professionnels	16 067	9 985
	329 286 \$	294 014 \$
Frais de réseau		
Redevances	24 831 \$	27 006 \$
Éducation et intercoopération	1 726	2 371
	26 557 \$	29 377 \$
Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	4 894 \$	1 435 \$
Intérêts des emprunts bancaires	188	2 356
Intérêts de la dette à long terme	8 233	1 852
	13 315 \$	5 643 \$
Autres produits		
Subvention salariale d'urgence du Canada	549 253 \$	53 041 \$
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	147 926	-
Titres de transport	66 203	11 788
Intérêts	422	1 572
Divers	39 007	30 044
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	5 000	5 000
	807 811 \$	101 445 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Annexe - État des résultats - St. Lawrence
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
Services alimentaires	1 024 \$	124 333 \$
Autres	70	5 066
	1 094	129 399
Coût des marchandises vendues		
Alimentaire	440	57 887
Fournitures	182	2 061
	622	59 948
Trop-perçu brut	472	69 451
Dépenses d'opération	8 485	60 022
Trop-perçu (déficit) avant redevances locatives	(8 013)	9 429
Redevances locatives	-	2 968
Trop-perçu net (déficit)	(8 013) \$	6 461 \$

Les chiffres sont présentés à titre d'information et sont inclus dans les résultats de l'entité.



Lévis : 418 833-2114
Donnacona : 418 285-2779
Saint-Georges : 418 228-0024

Québec : 418 659-7374
Lac-Échemin : 418 625-1991
Sans frais : 1 866 833-2114

www.lemieuxnolet.ca
courrier@lemieuxnolet.ca

Nos coordonnées

COOPSCO SAINTE-FOY

2410 chemin Sainte-Foy
Québec (QC) G1V 1T3
418 658-5833
coopscosf.com



facebook.com/Coopstefoy/



instagram.com/coopscosaintefoy/

ST. LAWRENCE BISTRO (BY COOPSCO SAINTE-FOY)

790 avenue Nérée-Tremblay
Québec (QC) G1V 4K2
418 656-6921 #275
slc.qc.ca/students/
getting-ready-for-slc/food-services



L'EXPÉRIENCE SERVICE TRAITEUR

lexperienceservicetraiteur.com



L'EXPÉRIENCE
SERVICE TRAITEUR

Merci à nos partenaires



Maison de la coopération
et de l'économie solidaire
de Québec



Antidote

